La rénovation prendra effet au 1er septembre 2009 pour l’ensemble de la formation initiale

- Elle nécessite :
  - l’élaboration de textes réglementaires

- Elle a des impacts en termes :
  - d’orientation et d’affectation,
  - d’organisation des parcours et de passerelles
  - de poursuite d’études
  - d’élaboration de la carte des formations

Orientation
en Voie Professionnelle

Après la 3ème sous statut scolaire,

deux choix possibles :

1. Vers le cycle de trois ans conduisant à un diplôme de niveau IV, le bac pro,
2. Vers le cycle de deux ans conduisant à un diplôme de niveau V, le CAP

Le cycle scolaire de référence :

Trois ans conduisant au bac pro

- Il est constitué par les classes de seconde professionnelle, de première professionnelle et de terminale professionnelle ;

- Au cours de ce cycle, les élèves se présentent aux épreuves d'un diplôme de niveau V, un CAP
ou un BEP « rénové ».

Voie scolaire / la seconde professionnelle

Elle est organisée :

- soit en filière
- soit en champ

Voie scolaire : Grilles horaires

Les principes retenus :

- Deux grilles au lieu de 9 : une « LV 2 », une « sciences physiques »,
- Un horaire/élève de référence sur le cycle de trois ans. Les équilibres globaux actuels sont maintenus (50 / 50),
- Des enseignements généraux « tronc commun », des enseignements professionnels liés à la spécialité ainsi que des enseignements généraux également liés à la spécialité (dont une part répartie dans le cadre de l'autonomie de l'établissement),
- Des heures globalisées, de soutien, destinées à certains élèves,
- Un période en entreprise de 22 semaines, sur le cycle,
- Une autonomie donnée à l'établissement pour l'organisation des formations.

Voie scolaire : La certification intermédiaire

- BEP « rénové » ou éventuellement CAP
- Au cours du cursus des trois ans
- Evaluation majoritairement en CCF pour l'E.P.
- Pour les LVE : cadre fixé par CECRL

Le BEP reste un diplôme national de niveau V

- Il ne fera plus l’objet d’un cursus de formation initiale (scolaire ou apprentissage),
- Pour la formation initiale (scolaire, apprentis), seuls les candidats engagés dans une formation de bac pro 3 ans pourront se présenter à l’examen,

- Constitué d’un référentiel d’activité professionnelles et d’un référentiel de certification ; il sera organisé en unités de certification,
- A chaque unité de certification, 5 au plus, correspondra une épreuve de l’examen,

L’apprentissage

- Il est concerné par le cycle de référence de 3 ans : un arrêté interministériel le formalisera

- À l’issue de la 3ème les élèves préférant l’apprentissage choisiront :

Un contrat de 2 ans : le CAP

ou

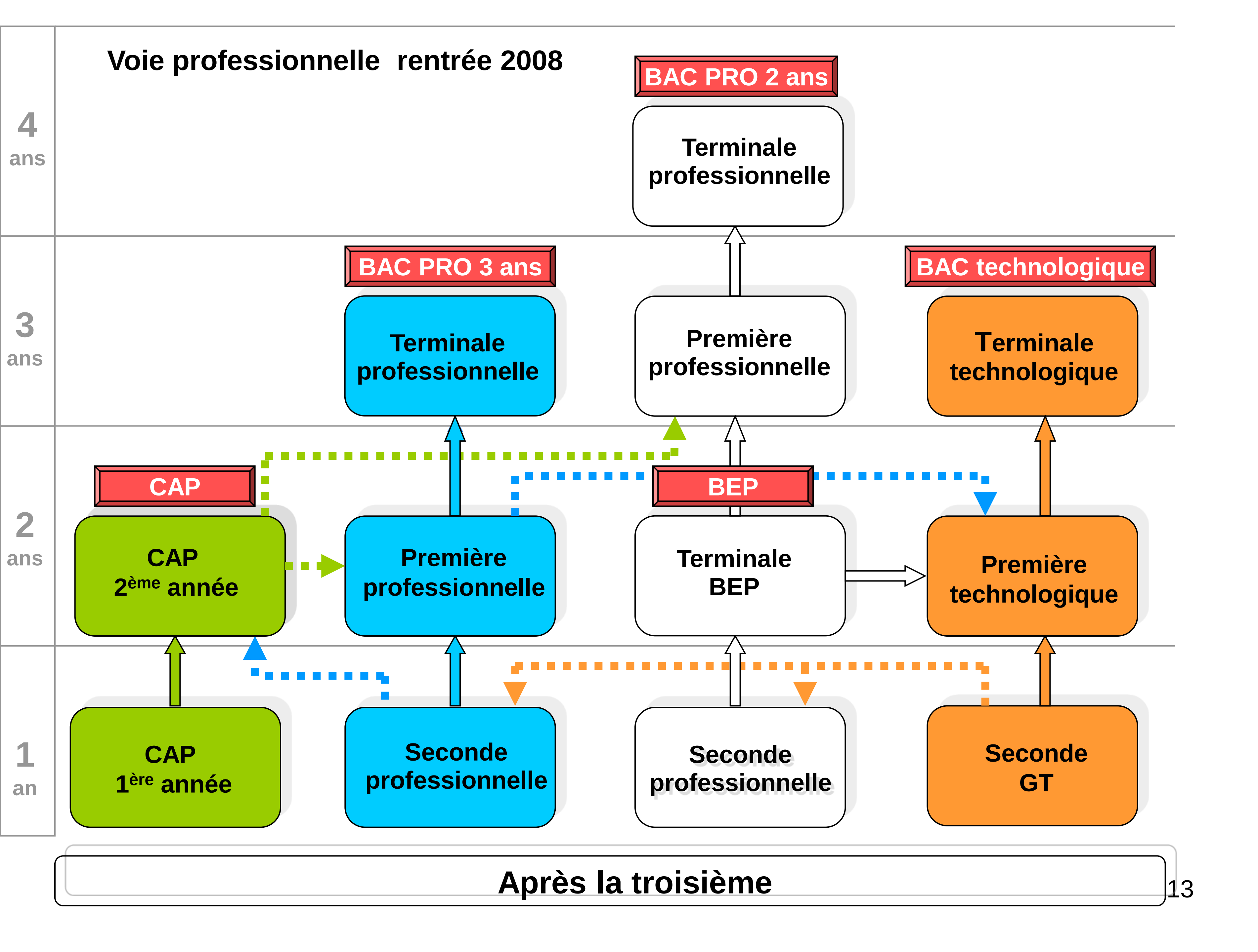
Un contrat de 3 ans : le bac pro

Elèves et apprentis : la poursuite d'études et les passerelles

Un titulaire de diplôme de niveau V acquis par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage pourra :

- Choisir de continuer sous statut scolaire et, dans ce cas, rejoindra le cursus de bac pro, en classe de 1ère professionnelle

- Choisir de continuer sous statut d'apprenti et, dans ce cas, aura un contrat de bac pro de 2 ans


Voie professionnelle rentrée 2008
4 ans
3 ans
2 ans
1 an
BAC PRO 2 ans
Terminale professionnelle
BAC PRO 3 ans
Terminale professionnelle
Première professionnelle
BAC technologique
Terminale technologique
CAP
CAP 2ème année
Première professionnelle
BEP
Terminale BEP
Première technologique
CAP 1ère année
Seconde professionnelle
Seconde professionnelle
Seconde GT
Après la troisième

Voie professionnelle rentrée 2009

2011

BAC PRO 3 ans

Terminale professionnelle

BAC PRO 2 ans

Terminale professionnelle

BAC technologique

Terminale technologique

2010

CAP

CAP 2ème année

Première professionnelle

Première professionnelle

Première technologique

2009

CAP 1ère année

Seconde professionnelle

Terminale BEP

Seconde GT

Après la troisième

Le CECRLangues vivantes

- L’entrée en baccalauréat professionnel trois ans correspondant au niveau A2-B1,
- L’objectif de l’enseignant est d’amener les élèves à atteindre le niveau B1-B2 en fin de formation.
- Pour l’année 2009-2010, la seconde professionnelle est donc une consolidation de ce niveau A2-B1 dans les cinq activités langagières, conformément aux préconisations du cadre européen :

Démarche

- Après un **diagnostic** adossé au cadre,
- Le professeur élabore une **progression** pour répondre aux besoins des élèves,
- en groupes d'activités langagières ou non.
- - Il met en oeuvre des **outils de remédiation**, proposent des séquences et des séances mettant en jeu plusieurs activités langagières dont une **dominante**.
- - En fin de période, une **évaluation** bilan permet à l'enseignant d'établir une progression qui tient compte des acquis des élèves.

Le diagnostic

- En début d’année, le professeur effectue avec chaque élève un diagnostic afin d’identifier ses besoins et de construire avec lui un parcours adapté à son profil.
- Le diagnostic permet une individualisation des apprentissages
- Ce diagnostic ne se traduit pas par une note, il doit être positif et doit évaluer les besoins ; c’est un point de départ pour mettre en œuvre les apprentissages et la progression.
- Niveaux A2 / B1, en sachant que l’enseignant peut avoir à diagnostiquer le niveau A1.

Descripteurs / Exemples

COMPREHENSION GENERALE DE L’ORAL

A2

- Peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (par exemple, information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi).

B1

- Peut comprendre les points principaux d’une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l’école, pendant les loisirs, y compris des récits courts.

Recommandation :

L’enregistrement ne doit pas excéder 2 minutes

Descripteurs / Exemples

COMPREHENSION GENERALE DE L'ECRIT

A2

- Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé.

B1

- Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.

Exemples

- Proposer un document illustré accompagné d'un questionnaire avec difficulté progressive
- (QCM ou vrai/faux avec justification).

Descripteurs / Exemples

PRODUCTION ORALE GENERALE

A2

- Peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.

B1

- Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.

Exemples

- Présenter une situation ou un personnage d'après un document iconographique à son binôme.
- Présenter son voisin à la classe à la suite d'un entretien.

Descripteurs / Exemples

PRODUCTION ECRITE GENERALE

A2

- Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que *«and», « but »* et *« because ».*

B1

- Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments en une séquence linéaire.

Exemples

- Deux productions écrites de longueurs différentes avec sujets semi-guidés et libres sur le thème des vacances à partir d'images ou de la situation personnelle ou professionnelle.

Descripteurs / Exemples

INTERACTION ORALE GENERALE

A2

- Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers relatifs au travail et aux loisirs.
- Peut poser des questions, répondre à des questions et échanger des idées et des renseignements sur des sujets familiers dans des situations familières prévisibles de la vie quotidienne.

B1

- Peut aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou pertinents pour la vie quotidienne (par exemple, la famille, les loisirs, le travail, les voyages et les faits divers).

Exemples

- Deux élèves font connaissance et remplissent une grille d'information avec des questions à difficulté croissante.
- Débat entre deux élèves à partir de documents visuels variés.

Exemples de stratégies

- Comprendre en tant qu'auditeur
- Suivre une conférence ou un exposé sur un sujet familier
- Ecouter des exposés en classe
- Ecouter un(e)assistant(e)
- Suivre le plan général d'un exposé
- Ecouter un intervenant extérieur
- Comprendre des annonces et instructions orales
- Comprendre des informations techniques simples

- Ecouter un itinéraire
- Comprendre des émissions radio et enregistrements
- Comprendre l'information
- Ecouter des émissions radio ou vidéo
- Ecouter des émissions documentaires, jeux radiophoniques ou vidéo
- Comprendre les points principaux
- Ecouter un bulletin d'informations
- Suivre les directives détaillées
- Ecouter un mode d'emploi